

Procès-verbal de la 6^{ème} **assemblée régulière** 2006-2007 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 29 janvier 2007, à 10 h 30, à la salle de conférence de la Maison de l'Outaouais au 394, boul. Maloney ouest à Gatineau.

PRÉSENCES

Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC de Papineau
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Denis Côté, président de l'IOAFF, représentant du secteur de la science
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs
Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

ABSENCES

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais
Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien

AUTRES PRÉSENCES

Madame Hélène Audet, directrice régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Madame Gisèle Bernard, représentante du Conseil du statut de la femme
Madame Cécile Chrétien de l'Office des personnes handicapées du Québec
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Pierre Laflamme, directeur régional du ministère des Transports
Monsieur Claude Landry, directeur régional d'Emploi-Québec
Monsieur Marc Michaud, conseiller au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt
Monsieur Serge Vaugeois, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la région de l'Outaouais, Territoire
Monsieur André Cordeau, directeur général de la MRC et du CLD du Pontiac

Madame Suzanne Dagenais, directrice de la planification stratégique de la ville de Gatineau
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO
Monsieur Louis-Philippe Hurtubise, directeur général d'Action Forêt Outaouais
Madame Catherine Grenier, directrice générale de l'URLSO
Madame Stéphanie Lalande, directrice générale d'AGIR
Madame Brigitte Michaud, attachée politique du ministre responsable de la région
Monsieur Jean-Marc Purenne, agent de développement de l'URLSO
Madame Michèle Borchers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépot de Danford Lake
Monsieur Charles Thériault, journaliste du journal Le Droit
Madame Hélène Bégin, adjointe administrative de la CRÉO
Monsieur Charles Blais, directeur de la commission sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, CRÉO
Monsieur Pierre Boucher, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Maxime Carpentier-Cayen, président de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Marie-Pierre Chaumont, agente de participation citoyenne de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO
Madame Anne-Marie Decelles, coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

En l'absence du président, Madame Paulette Lalande, vice-présidente présidera l'assemblée et ayant constaté le quorum, Madame Lalande ouvre la séance à 10h32.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-06-07-130

Monsieur Denis Dubé appuyé par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Période publique de questions
- 4.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2006 (décision)
- 5.- Rapport du président :
 - a) Activités (information)
 - b) Rencontre d'échanges MRNF-CRÉ du Qc le 25 janvier 2007 (information verbale)

- 6.- Rapport du directeur général :
- a) Activités (information)
 - b) Adoption de l'évolution des dépenses des mois de novembre et décembre 2006 (décision)
 - c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 (information)
 - d) Processus du plan d'action régional 2007-2012 (information) (présentation verbale)
 - e) Processus de nomination de la société civile (décision)
 - f) État de situation – Avis régional sur les projets de consolidation des industriels forestiers (information)
 - g) État de situation sur les matières résiduelles (information verbale)
 - h) Programme fédéral Placement Carrière-été (décision)
 - i) Revue de presse (information)
 - j) Centre de formation multiservices en formation professionnelle sur le territoire du Pontiac (décision)
- 7.- Avis régional sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (information)
- 8.- Entente spécifique sur la gestion et la mise en valeur du territoire public intramunicipal (TPI) de l'Outaouais : rapport d'évaluation et recommandations (décision)
- 9.- Commissions régionales – rapport d'activités :
- a) Culture, Loisir et Sport, Madame Lise Waters
 - b) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau
 - 1 Projet de résolution – modifications de la composition de la commission (décision)
 - c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande
 - 1 Réponse du ministre Jean-Marc Fournier à notre demande du 15 mars 2006 (information)
 - d) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté
 - e) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table
 - 1 Cadre de gestion, guide explicatif et formulaire de demande de subvention FRIJ 2006-2009 (information)
- 10.- Comité régional – rapport d'activités :
- a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle
- 11.- Fonds de développement régional (FDR)
- Entente spécifique agroalimentaire :
- a) Établissement d'une offre de services-conseils adaptée à la région (décision)
- Projet :
- b) Bureau régional du film et de télévision à Gatineau (décision)
- 12.- Fonds régional d'investissement Jeunesse (FRIJ) :

- a) Succès Outaouais (décision)
- b) Agent(e) de développement jeunesse (décision)
- c) Désengagement Nord-du-Québec (décision)

13.- Varia :

14.- Levée de l'assemblée

3.- PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

Madame Michèle Borchers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake, demande la parole. Elle demande aux élus d'appuyer la création d'un laboratoire énergétique des matières résiduelles.

CA-06-07-131

Monsieur Jean Perras appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose que la Table des préfets via son comité ad hoc sur la gestion des matières résiduelles explore la possibilité de créer un modèle de laboratoire énergétique de développement durable pour les matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 DÉCEMBRE 2006

CA-06-07-132

Monsieur Jean Perras appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 11 décembre 2006 tel que libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

En l'absence de Monsieur Carrière, le directeur général fait le résumé de ses activités.

- Le président a rencontré Bowater et les Produits forestiers Pontiac.
- Émission d'un communiqué de presse relatant que la CRÉO se dissocie de la position des CRÉ des régions centrales concernant les mesures fiscales pour les régions ressources.
- Rencontre de la Table Québec-Régions le 22 février prochain à Québec.

b) Rencontre d'échanges MRNF-CRÉ du Qc le 25 janvier 2007 :

En l'absence du président, le directeur général informe les membres qu'il y a eu une rencontre le 25 janvier dernier à Québec avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, la ministre des Affaires municipales et des Régions ainsi que les présidents et directeurs généraux des CRÉ du Québec. Cette rencontre portait sur les commissions sur les ressources naturelles et le territoire.

L'ensemble des régions ont émis des recommandations. Les CRÉ ont été agréablement surprises de l'ouverture du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministre a annoncé un budget de 4.5 millions \$ au CRÉ pour implanter les commissions.

La veille, il a participé à une rencontre avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune concernant la consolidation des industries forestières.

Plusieurs points et questionnements ont été soulevés par les CRÉ, entre autres que les CRÉ ne sont pas formellement interpellées pour donner des avis concernant l'impact de la consolidation du réseau d'aires protégées et la mise en œuvre le 1^{er} avril 2007 de l'implantation des plans généraux d'aménagement 2008-2013.

6.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

a) Activités :

- Impression de la Planification stratégique régionale de l'Outaouais 2007-2012 et elle devrait être terminée prochainement. Une version anglaise sera aussi disponible.
- La négociation de la convention collective devrait être terminée avant la fin de l'année financière de la CRÉO.
- Le Cégep de l'Outaouais prépare une demande pour l'implantation d'un centre collégial de transfert technologique en développement durable.
- Participation à la politique du développement des territoires. Il y a eu une rencontre le 13 janvier dernier.
- Présentation de l'expérience de l'Outaouais en matière de planification stratégique à des franco-ontariens le 17 janvier dernier.
- Rencontre le 22 janvier 2007 du comité entente spécifique en immigration afin de mieux cibler les résultats d'ici trois ans. Un projet d'entente devrait être déposé au prochain conseil d'administration.
- Lettre de félicitations envoyée à la ministre Carole Thériault pour la politique gouvernementale « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait » tout en lui faisant part de notre intérêt à élaborer une entente spécifique en matière d'égalité.
- En tant que président du conseil d'administration du FIER-Soutien, Monsieur Hébert annonce un premier investissement de l'ordre du 250 000 \$ dans Imascope inc.

b) Adoption de l'évolution des dépenses des mois de novembre et décembre 2006 :

La présidente demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses des mois de novembre et décembre 2006.

CA-06-07-133

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose d'adopter l'évolution des dépenses des mois de novembre et décembre 2006, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 :

La présidente demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 à la CRÉO. Monsieur Hébert informe les membres d'une correction à la page 1 de 4. Le titre du projet « suivi environnemental, sol et eaux souterraines » doit être remplacé par « Établissement d'une offre de services-conseils adaptée à la région ».

- d) Processus du plan d'action régional 2007-2012 :

Le directeur général informe les membres que la permanence de la CRÉ a amorcé une réflexion sérieuse portant sur le processus d'élaboration du Plan d'action découlant de la Planification stratégique régionale 2007-2012 et sur le concept d'action régionale structurante.

Le processus du plan d'action régional 2007-2012 avec les échéanciers sera présenté au conseil d'administration du 12 mars prochain et la présidente demande que la permanence organise une rencontre avec l'ensemble des commissions.

- e) Processus de nomination de la société civile :

Le comité de la société civile formé de Messieurs Marc Carrière, Aurèle Desjardins et Jean Hébert ainsi que de Madame Christine Émond-Lapointe propose sept (7) postes à la société civile. Donc, il y a un ajout de 2 nouveaux représentants dont un poste pour l'axe Développement social et santé et un poste aux citoyennes citoyens de l'Outaouais.

Madame Christine Émond-Lapointe remercie les membres du conseil d'administration pour leur ouverture d'accepter le maximum de 7 représentants.

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., chapitre M-22.1), un maximum de sept (7) postes sont disponibles pour la société civile au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE le comité du conseil d'administration de la CRÉO mandaté pour élaborer une politique de nomination des membres de la société civile au conseil d'administration de la CRÉO s'est réuni à deux reprises et qu'il a élaboré ladite politique qu'il recommande pour adoption ;

ATTENDU QUE la politique de nomination des membres de la société civile prévoit que le comité administratif aura le mandat de s'assurer de la recevabilité des candidatures soumises au conseil d'administration de la CRÉO ;

CA-06-07-134

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la politique de nomination des membres de la société civile au conseil d'administration de la CRÉO. Le comité administratif aura le mandat de s'assurer de l'admissibilité des candidatures reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général avise les membres que des modifications aux statuts et règlements de la CRÉO seront déposées au prochain conseil d'administration afin de les rendre conformes à la Politique de nomination de la société civile.

CA-06-07-135

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la liste des organismes régionaux éligibles pour l'appel de candidatures de nomination de représentants de la société civile avec la possibilité d'ajouts subséquents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) État de situation – Avis régional sur les projets de consolidation des industriels forestiers :

Le directeur général dépose à titre d'information pour les membres, la mise en contexte, le mandat ainsi que le processus d'analyse afin de produire un avis régional sur les projets de consolidation des industriels forestiers.

- g) État de situation sur les matières résiduelles :

Monsieur Jean Hébert informe les membres que le comité ad hoc sur la gestion des matières résiduelles de la Table des préfets doit se rencontrer le 1^{er} février prochain et le comité devrait soumettre ses recommandations en mars.

- h) Programme fédéral Placement Carrière-été :

ATTENDU QUE la Stratégie emploi jeunesse est un élément clé de la stratégie en matière d'innovation et d'apprentissage du gouvernement du Canada qui vise à assurer au pays une main-d'œuvre hautement qualifiée et compétente pour répondre aux besoins du marché du travail, en constante évolution ;

ATTENDU QUE la Stratégie emploi jeunesse pour les jeunes Canadiens (de 15 à 30 ans) a été mise sur pied afin qu'ils puissent obtenir de l'information relative à la carrière et acquérir les compétences qui les aideront à trouver des emplois et à les conserver ;

ATTENDU QUE le programme Placement Carrière-été (PCÉ) est la principale initiative du programme Expérience emploi et a été financé par l'intermédiaire de la Stratégie emploi jeunesse ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada prévoit réaliser des coupures de 55 millions de dollars au cours des deux prochaines années dans le programme Placement Carrière-été (PCÉ) ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada devrait également revoir sa façon de répartir le budget du programme afin que celui-ci soit basé sur le lieu de résidence permanent des étudiants et non celui de leurs études ;

ATTENDU QUE cette initiative prévoit des subventions salariales qui permettent à des employeurs des secteurs privé et public et à des organismes sans but lucratif de créer des emplois d'été axés sur la carrière à l'intention des étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire et que les coupures au programme risquent d'affecter ces employeurs ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté sa Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 afin que la jeunesse soit engagée dans sa réussite, que ce soit à l'école, dans le cadre d'un projet de formation, au travail ou dans une action communautaire ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a identifié cinq orientations majeures dans le cadre de cette stratégie et que l'une d'elle vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ;

ATTENDU le rôle de la CRÉ de l'Outaouais d'agir à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement pour son territoire ;

ATTENDU la préoccupation constante de la CRÉ envers la population jeune de son territoire ;

CA-06-07-136

Il est proposé par Monsieur Jean Perras
et appuyé unanimement

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande à l'Honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social du Canada, de maintenir les montants alloués au programme Placement Carrière-été (PCÉ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De plus, Monsieur Jean Perras demande que le président, Monsieur Marc Carrière rencontre l'Honorable Lawrence Cannon ainsi que la permanence concernée du bureau de l'Honorable Monte Solberg afin de les sensibiliser à notre demande.

i) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

j) Centre de formation multiservices en formation professionnelle sur le territoire du Pontiac :

ATTENDU QUE les orientations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport se retrouvent dans le plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique ;

ATTENDU QUE le projet soutient l'émergence et la consolidation d'initiatives territoriales pour favoriser l'appropriation par les communautés de leur développement ;

ATTENDU QUE le projet rend disponible et accessible une offre de formation adaptée aux besoins et à la réalité des communautés francophones et anglophones du territoire de la MRC du Pontiac ;

ATTENDU QUE le projet favorisera une meilleure adéquation entre la qualification de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail de la communauté du Pontiac ;

ATTENDU QUE ce projet est le fruit d'un partenariat établi entre la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, la commission scolaire Western-Québec et le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais ;

ATTENDU QUE l'agence Emploi-Québec a émis un avis favorable sur le sujet ;

ATTENDU QUE la Table Éducation Outaouais appuie le projet du Centre de formation multiservices en formation professionnelle sur le territoire du Pontiac ;

CA-06-07-137

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie le projet d'ouverture d'un centre multiservices en formation professionnelle sur le territoire de la MRC du Pontiac desservant une clientèle francophone et une clientèle anglophone ;

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie, par le fait même, les demandes de financement en lien avec le développement de ce centre multiservices auprès du gouvernement du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.- AVIS RÉGIONAL SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

Le directeur général informe les membres que le 20 mars 2007, la CRÉO sera entendue à la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois en Outaouais.

Le comité de travail a été formé et il se rencontrera le 31 janvier prochain. L'avis sera déposé pour adoption lors du conseil d'administration du 12 mars 2007 et sera acheminé par la suite à la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois avant la séance de consultation.

8.- ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA GESTION ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL (TPI) DE L'OUTAOUAIS : RAPPORT D'ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) est signataire de l'entente spécifique régionale sur la gestion et la mise en valeur du territoire public intramunicipal (TPI) ;

ATTENDU QUE la CRÉO doit produire au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) un rapport d'évaluation qui présente le bilan régional de l'application de l'entente ;

ATTENDU QUE l'échéancier fixé pour le dépôt du rapport au ministère est prévu à la fin janvier 2007 ;

ATTENDU QUE les membres de la table régionale de concertation TPI ont procédé à la préparation du rapport ;

ATTENDU QUE les membres de la table régionale de concertation TPI recommandent au conseil d'administration de la CRÉO l'adoption des recommandations suivantes :

- que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais amorce les négociations auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune en prévision de renouveler en 2007, l'entente spécifique régionale. La signature de l'entente permettra de procéder, avec les MRC (4) visées, à la signature de conventions de gestion territoriale (CGT). Ces conventions devront permettre la poursuite des objectifs de développement intégré et durable de type multiressource sur l'ensemble des territoires ;
- de clarifier, dans le cadre du renouvellement de l'entente spécifique et des CGT, les attentes recherchées par la CRÉO, les MRC et le MRNF en matière de régionalisation et d'autonomie de gestion des TPI ;
- de négocier des modalités visant à permettre, aux MRC signataires d'une CGT, d'encadrer l'accès aux TPI pour les activités à caractères fauniques ;
- de maintenir la délégation dans un cadre de gestion régionale qui vise à répondre aux besoins et aux aspirations des MRC relativement au choix des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs et des résultats escomptés par les TPI ;
- de consolider les acquis et de poursuivre le développement des TPI en prenant compte des orientations stratégiques 2007-2012 de la région de l'Outaouais ;
- d'assurer un support régional aux initiatives visant à optimiser les potentiels de développement intégré et durable de type multiressource dans les TPI ;
- de formaliser le processus de communication et d'échanges entre la CRÉO, les MRC, le MRNF et les partenaires associés ;
- de former un comité technique de travail en appui aux travaux de la Table régionale de concertation TPI de la CRÉO ;
- d'obtenir du MRNF, le transfert des limites géoréférencées des territoires TPI et les données écoforestières actualisées ;

- d'obtenir du forestier en chef du Québec, la prise en compte des caractéristiques des territoires TPI et de la région dans le calcul de la possibilité forestière ;
- de prioriser, dans le cadre de la gestion des aliénations sur TPI, les dossiers qui doivent faire l'objet d'officialisation de l'arpentage par le Bureau de l'arpentage général du Québec ;

CA-06-07-138

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Michael McCrank

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la rapport soumis et les recommandations formulées par la Table régionale de concertation TPI de la CRÉO en y ajoutant : avec les ressources nécessaires à la page 13.

de désigner le président, monsieur Marc Carrière et le directeur général, monsieur Jean Hébert de la CRÉO pour négocier avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, les termes du renouvellement de cette entente spécifique en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Culture, Loisir et Sport, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture, Loisir et Sport fait un résumé des activités de la commission.

b) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et Santé fait un résumé des activités de la commission et présente un projet de résolution.

1 Modifications de la composition de la commission :

ATTENDU QUE monsieur Denis-Bernard Raiche ne pourra plus siéger à la Commission régionale Développement social et Santé en tant que directeur général du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau ;

ATTENDU QUE monsieur Jean Lepage ne pourra plus siéger à la Commission régionale Développement social et Santé en tant que représentant de Développement économique–CLD Gatineau (DÉ-CLD Gatineau) ;

ATTENDU QUE madame Réjeanne Pilote, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux de Papineau a démontré de l'intérêt à siéger à la Commission régionale Développement social et santé ;

ATTENDU QUE DÉ-CLD de Gatineau recommande la candidature de madame Lucette Paradis pour le représenter ;

CA-06-07-139

Monsieur Denis Dubé appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais remplace messieurs Denis-Bernard Raiche et Jean Lepage respectivement par madame Réjeanne Pilote en tant que représentante du Centre de santé et de services sociaux de Papineau et madame Lucette Paradis en tant que représentante de DÉ-CLD Gatineau au sein de la Commission régionale Développement social et Santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, Recherche et Science fait un résumé des activités de la commission et présente la réponse du ministre Jean-Marc Fournier à notre demande du 15 mars 2006 concernant les tables d'éducation interordres.

De plus, elle informe les membres que le ministre Fournier rencontrera la Table Éducation Outaouais la semaine prochaine.

- d) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la Commission régionale Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable fait le résumé des activités de la commission.

CA-06-07-140

Monsieur Jean Perras appuyé par
Madame Louise Poirier

propose que la commission traite la question des changements climatiques en priorité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table :

La présidente demande à monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais de présenter un résumé des activités de la Table et dépose le cadre de gestion, le guide explicatif et le formulaire de demande de subvention du Fonds régional d'investissement Jeunesse (FRIJ) 2006-2009.

Madame Paulette Lalande informe les membres de la tenue d'une conférence de presse aujourd'hui à 13h30 annonçant un appel de projets pour le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2006-2009.

10.- COMITÉ RÉGIONAL – RAPPORT D'ACTIVITÉS :

- a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle :

En l'absence de Madame Jocelyne Houle, Madame Suzanne Chicoine, agente de développement à la CRÉO fait un résumé des activités du comité et elle informe les membres que l'entente de financement avec le ministère des Transports sera signée cette semaine.

11.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

Entente spécifique agroalimentaire :

- a) Établissement d'une offre de services-conseils adaptée à la région :

ATTENDU la signature, en juin 2005, par le MAPAQ, le MAMR, la CRÉO et le ministre responsable de la région, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE l'entente spécifique vise, entre autres, à reconnaître la nécessité d'encadrer le développement du secteur agroalimentaire par des ressources spécialisées et à assurer un soutien financier aux projets structurants et aux ressources spécialisées permettant l'atteinte de l'objectif visé par la présente entente ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel ciblés dans la Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais pour assurer la diversification économique de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet cadre avec les orientations stratégiques proposées dans la Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais, notamment en regard à l'amélioration de la capacité de gestion stratégique des dirigeants d'entreprises et de la création, l'attraction, la rétention et le transfert intergénérationnel de PME sur tout le territoire, identifiés dans l'axe Développement économique et emploi ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique, et qu'il a reçu l'approbation du comité de suivi de l'entente spécifique ;

ATTENDU QUE ce projet est nécessaire à l'autofinancement des futures opérations de l'organisme, que ce soutien financier est ponctuel et ne comporte aucun engagement en regard du financement récurrent futur de l'organisme ;

CA-06-07-141

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique, un montant maximum de 10 000 \$ représentant 22,2 % des coûts totaux admissibles au Réseau Agriconseils Outaouais pour la réalisation du projet Établissement d'une offre de services-conseils adaptée à la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De plus, le directeur général remercie Emploi-Québec pour son implication qui n'est pas partenaire dans l'entente.

Projets :

b) Bureau régional du film et de télévision à Gatineau :

ATTENDU l'opportunité offerte aux régions de l'Outaouais et d'Ottawa de se mettre en valeur sur les plans cinématographique et télévisuel ;

ATTENDU QUE les partenaires financiers majeurs qui sont les villes de Gatineau, d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale maintiennent leurs implications financières pour la réalisation du projet ;

ATTENDU QUE Développement économique Canada pourrait financer des projets ponctuels touchant, en autres, le développement d'outils de promotion afin d'attirer des producteurs extérieurs ;

ATTENDU QUE les retombées profitent d'abord et avant tout aux entreprises de ce secteur, la CRÉO vise qu'après deux ans, l'industrie prenne en charge son propre financement et développement ;

ATTENDU QUE le promoteur doit présenter, à la CRÉO, un rapport d'évaluation indiquant le budget global du secteur des retombées économiques directes du projet pour l'Outaouais, l'augmentation du nombre d'entreprises, du nombre d'emplois créés et des retombées économiques indirectes ;

CA-06-07-142

Madame Louise Poirier appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), à la Société de développement du Film et de la Télévision d'Ottawa-Gatineau (OGFT) une contribution financière maximale de 25 000 \$ représentant 12% des coûts totaux admissibles du projet et qu'une évaluation du projet pour l'année 2007 soit réalisée afin d'identifier les retombées économiques dans l'Outaouais avant tout engagement subséquent de la CRÉO pour l'année 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.- **FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ) :**

a) Succès Outaouais :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié la problématique de l'identité et de la culture comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2003-2006 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 300 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) en Identité/Culture ;

ATTENDU QUE cette entente doit entre autres, améliorer nos connaissances de l'histoire et de la culture régionale pour en faire des catalyseurs du sentiment d'appartenance et de l'identité régionale ;

ATTENDU QUE cette entente doit valoriser l'ouverture sur le monde par un apprentissage des différentes réalités ;

ATTENDU QUE la TJO souhaite favoriser le développement du sentiment d'appartenance par une appropriation de l'histoire régionale ;

ATTENDU QUE la TJO souhaite ainsi favoriser le « par et pour les jeunes » dans la bonification du contenu ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a approuvé le projet et les montants proposés ;

CA-06-07-143

Monsieur Jean Perras appuyé par
Madame Lise Waters

propose de verser, via le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2003-2006 un montant maximum de 10 000 \$ pour les prochaines années au Bureau de liaison Université-Milieu, le fiduciaire du projet, pour la réalisation du projet Succès Outaouais dans le cadre de l'AJS-06-04 Identité/Culture en y apportant la correction demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Agent(e) de développement jeunesse :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié la mise en place de ressources jeunesse comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2003-2006 ;

ATTENDU QUE ce projet est prioritaire au sein de la TJO et de ses partenaires depuis 2002 et que des projets pilotes dans la ville de Gatineau et dans la MRC de Papineau ont été un succès ;

ATTENDU QUE ce projet correspond aux critères d'une action jeunesse structurante et qu'il répond à plusieurs priorités de la Table jeunesse Outaouais :

- implication des jeunes,
- identité et sentiment d'appartenance ;

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais peut, selon les conventions signées avec le Secrétariat à la jeunesse, initier et coordonner une action jeunesse structurante ;

ATTENDU QUE la TJO a identifié comme priorité la mise en place d'agents de développement jeunesse sur l'ensemble du territoire dans son plan d'action 2006-2007 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a approuvé le projet et les montants proposés ;

CA-06-07-144

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose de verser, via le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2003-2006, volet Actions jeunesse structurantes, un montant maximum de 525 000 \$ réparti sur trois ans (175 000 \$/an) selon les modalités prévues dans le projet et présentées à l'intérieur du budget, dans le cadre de l'action jeunesse structurante « Agent(e)s de développement jeunesse ». De ce montant, 145 000 \$ seront versés aux différents territoires pour permettre l'embauche d'un agent(e), 20 000 \$ sera versé à l'Association régionale de sport étudiant de l'Outaouais (ARSEO) pour la mise en place de la ressource ISO-Actif et 10 000 \$ seront confiés à la TJO pour la réalisation et la coordination de l'entente en y apportant la correction demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Désengagement Nord-du-Québec :

ATTENDU QUE la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du gouvernement du Québec a établi qu'un de ses objectifs est d'accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie et, qu'en ce sens, les forums jeunesse régionaux figurent parmi les interlocuteurs privilégiés du gouvernement ;

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a confirmé sa décision de transférer un montant du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2003-2006 pour régler le déséquilibre envers le Nord-du-Québec ;

ATTENDU QUE la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec demandait de procéder différemment et que le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) puisse soustraire le montant total autorisé pour chaque Forum à sa convention de financement afin de l'acheminer directement vers les FRIJ du Nord-du-Québec;

CA-06-07-145

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Robert Bussière

propose de retirer le financement de 20 032 \$ pour la bonification des enveloppes FRIJ des trois forums du Nord-du-Québec, soit le Mouvement jeunesse Baie-James (6 677 \$), l'Association des Jeunes du Nunavik-Saputiit (6 677 \$) et le Forum jeunesse régional de l'Administration Crie (6 677 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.- **VARIA** :

Monsieur Jean Hébert rappelle aux membres du comité de pilotage de l'avis régional sur les projets de consolidation des industriels forestiers, qu'il y aura une rencontre à 12h30 avant la conférence de presse.

17.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés

CA-06-07-146

Monsieur Aurèle Desjardins

propose la levée de l'assemblée à 12h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ